

2024_04D

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 039-213903917-20240205-2024_04D-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 08
- Présents : 07
- Votants : 08
- Absents : 01
- Exclus : 00

Date de convocation

30.01.2024

Date d'affichage

12.02.2024

Objet

Validation de devis
Remplacement porte principale
- Maison de pays

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOZEROY**

Séance du 5 février 2024 à 20h00

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Georges BALANCHE.

Absents Excusés : Audrey MENIN (pouvoir transmis à Emilie COULON).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marine BINETRUY

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, les devis établis par deux entreprises pour le remplacement de la porte principale de la future Maison de Pays.

La 1ère entreprise a établi un devis pour une porte à ouverture automatique pour un montant de 7 636.11€ HT (dépose existant compris).

La 2ème entreprise a établi un devis pour une porte vitrée 2 vantaux pour un montant de 3 394.71€ (dépose existant compris).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** la proposition de l'entreprise PROFEN pour un montant de 3 394,71 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 05 février 2024

Le Maire
Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,
Marine BINETRUY